



Formation URBA04

Choisir sa procédure d'aménagement

Au 1er mars 2012, un nouveau dispositif est entré en vigueur pour les demandes d'autorisation d'urbanisme. Quelle procédure d'aménagement choisir pour mener à bien votre projet ?

Public

- Élus
- Professionnels de l'aménagement (promoteurs, aménageurs et bailleurs sociaux)

Durée : 1 jour

Prix (en inter) : 580 € HT
par personne pour le module complet
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

Prix (en intra) : Nous consulter
pour un groupe jusqu'à 10 personnes

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Connaître les procédures d'aménagement et leur cadre de mise en œuvre
- Choisir la procédure adaptée en fonction du projet
- Conduire la procédure d'aménagement sur un territoire

Contenus

- Les procédures d'aménagement :
 - La nouvelle définition du lotissement :
 - le permis d'aménager
 - la déclaration préalable
 - La division primaire
 - Le projet urbain partenarial (PUP)
 - La zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Pour chaque procédure :
 - Les acteurs à associer
 - Les modalités administratives (délibération, actes notariés)
 - Les pièces constitutives du dossier
 - La concertation
 - Les liens avec la fiscalité
 - Les délais de mise en place et de paiement
- Études de cas :
 - État des lieux
 - Choix de la procédure
- Conclusion : les atouts et faiblesses des différentes procédures

Formateurs

Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



Urbaniste senior
Urbaniste confirmé